



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





# ■ Sommaire

## Introduction de l'UNICEM

03

- Le mot du président
- Présentation de l'UNICEM
- Bilan économique 2024
- Les grands engagements de la profession en 2024

## L'UNICEM en action

10

- Approvisionner les territoires de façon responsable
- Soutenir la construction durable
- Accompagner la transition environnementale et sociétale du secteur
- Maîtriser les impacts environnementaux
- Santé et sécurité : ancrer une culture de la prévention
- Investir dans les talents d'aujourd'hui et de demain
- Valoriser la filière auprès des décideurs et du grand public





# 2024 :

## Une année de défis pour construire l'avenir



**Alain Plantier**  
Président de l'UNICEM

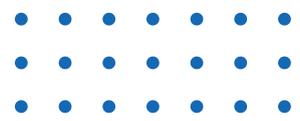
L'année 2024 aura marqué notre profession par des niveaux d'activité historiquement bas, en écho à la crise profonde traversée par le secteur de la construction. La chute des mises en chantier, l'effondrement du marché du logement neuf et les tensions d'approvisionnement ont mis nos entreprises à rude épreuve. Pourtant, au cœur de ces turbulences, notre fédération est restée mobilisée sur tous les fronts.

Face à ces défis, l'UNICEM s'est affirmée comme un acteur clé, force de proposition auprès des pouvoirs publics et partenaire de confiance des territoires. Nous avons œuvré pour garantir un approvisionnement local et durable en matériaux, tout en accélérant nos engagements en faveur de la transition écologique.

Notre mobilisation sur les schémas des carrières, la gestion de l'eau, la biodiversité et la décarbonation illustre également l'implication croissante de nos adhérents en matière de responsabilité environnementale.

Dans un contexte où les attentes sociétales évoluent, nous devons poursuivre nos efforts pour valoriser nos métiers, attirer de nouveaux talents et accompagner nos adhérents dans leur démarche de responsabilité sociétale. La dynamique enclenchée autour d'UNICEM Campus, la montée en puissance du label RSE UNICEM Entreprises Engagées et la publication d'outils structurants comme la plateforme CAR-E-CO2 et le configurateur de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire BETie en sont de belles illustrations.

Je suis convaincu que notre capacité collective à innover, dialoguer et construire des solutions adaptées aux réalités de nos territoires nous permettra de relever les défis qui se présentent. Ensemble, continuons à faire de l'UNICEM une fédération engagée au service de ses adhérents et d'une industrie minière responsable.



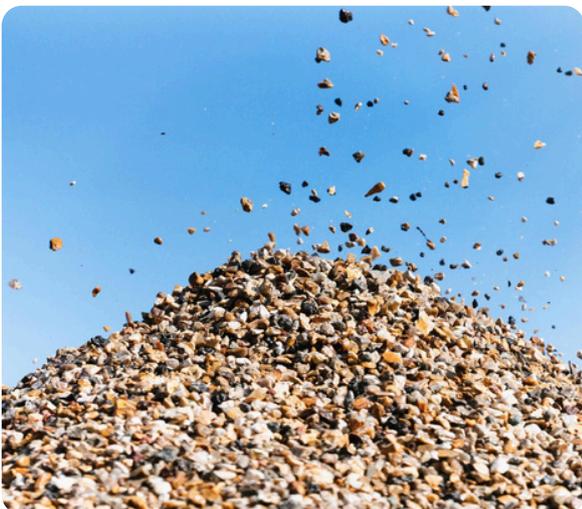
# Présentation de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération professionnelle représentant les industries extractives de ressources minérales ainsi que les producteurs de matériaux et services associés. Les activités de ses adhérents couvrent l'extraction et la transformation de ressources minérales (granulats, roches ornementales, grès des Vosges), la production et la commercialisation de produits (béton prêt à l'emploi, durcisseurs, adjuvants pour bétons et mortiers, isolants en laines minérales manufacturées) et de services (pompage du béton) ainsi que la valorisation des déchets inertes.



Acteur clé de la filière amont du BTP, l'UNICEM représente 932 entreprises de toutes tailles et œuvre chaque jour pour garantir un approvisionnement durable et pérenne en ressources minérales. Ces ressources, indispensables à la vie quotidienne, soutiennent des secteurs variés tels que la construction, la santé, la cosmétique, l'informatique, l'automobile, les télécommunications et la décoration.

Consciente de son rôle central dans une industrie responsable face aux défis constructifs contemporains, l'UNICEM met en valeur l'importance des ressources qu'elle exploite pour répondre aux enjeux démographiques, fonciers et urbains de demain. Elle s'appuie sur une stratégie ambitieuse pour devenir une référence en économie circulaire et développement durable. Les entreprises de production et de transformation des matériaux constituent un apport socio-économique essentiel pour les territoires.





L'UNICEM regroupe 8 syndicats professionnels, dont 2 adhérents et 6 associés :

## Les syndicats adhérents



L'union nationale des producteurs de granulats (UNPG) regroupe 601 entreprises spécialisées dans la production de granulats, à savoir des sables et graviers, essentiels au secteur du BTP.

Ces entreprises exploitent plus de 1 500 carrières réparties sur le territoire, en tenant compte de la géologie française, et gèrent 210 plateformes dédiées au recyclage des déchets inertes issus de l'industrie extractive et du BTP.

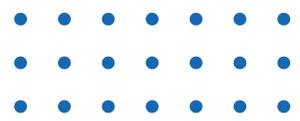


Le syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE) rassemble 154 entreprises spécialisées dans la production de béton prêt à l'emploi (BPE), matériau indispensable au secteur du BTP.

Ces entreprises exploitent 1 400 unités de production de BPE, réparties sur tout le territoire..

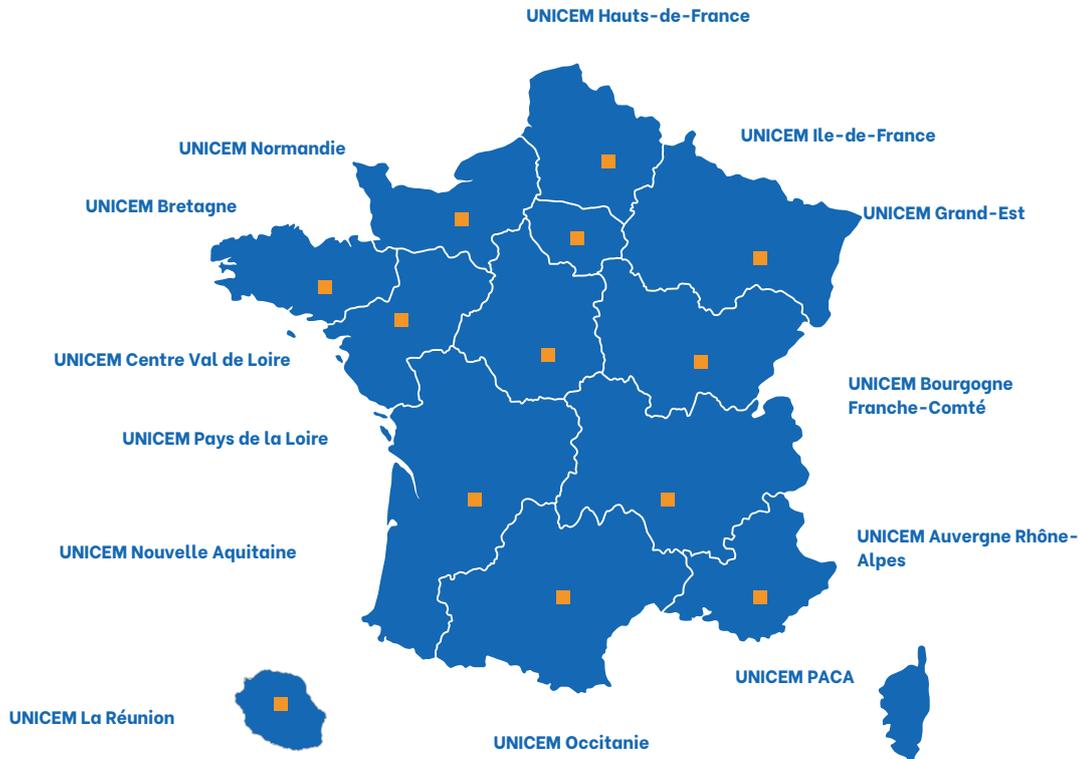
## Les syndicats associés

- Le syndicat national des roches ornementales et de construction (SNROC)
- Le syndicat national du pompage de béton (SNPB)
- L'union des producteurs de grès des Vosges (UPGV)
- Le syndicat national des fabricants de durcisseurs (SYNFAD)
- Le syndicat national des adjuvants pour bétons et mortiers (SYNAD)
- Le syndicat national des fabricants d'isolants en laines minérales manufacturées (FILMM)



## Les délégations régionales

Les 13 délégations régionales relaient et animent les politiques nationales des syndicats professionnels. Elles disposent de leur propre bureau et conseil d'administration dont sont issus les administrateurs au niveau national.



## Chiffres clés (estimation 2024)



**932**

entreprises adhérentes



**8,0**

milliards d'euros de CA annuel  
(soit 74% du CA du secteur)



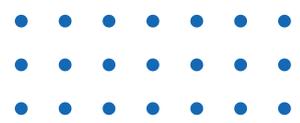
**34 000**

emplois directs et  
102 000 emplois indirects\*

Production annuelle :

**238 MT** de granulats  
**25 Mm<sup>3</sup>** de BPE

\*Filière du BTP sous-traitance de production et des transports, services d'entretien et de réparation des matériels et des équipements, bureaux d'études et contrôles et services juridiques et comptables.



# Bilan économique de l'année

## ■ 2024 : Une année marquée par des niveaux d'activité historiquement bas

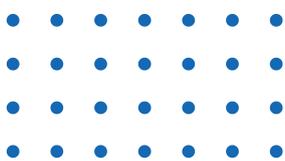
Après un choc immobilier majeur, la filière construction peine à se redresser. Malgré une légère amélioration, les permis de construire, en m<sup>2</sup>, ont plongé de 15 % entre 2023 et 2024 tandis que les mises en chantier ont chuté de près de 12 %, tutoyant en cours d'année des niveaux historiquement bas (avec moins de 290 000 logements commencés en 2024).

Si les réservations de logements neufs montrent une reprise au troisième trimestre, les ventes sur l'ensemble de l'année 2024 reculent encore de près de 7% par rapport à 2023 sur un an laissant les niveaux 40 % sous la moyenne des dix dernières années.

Ce recul a fortement impacté les matériaux de construction, avec une baisse d'environ -7 % en volume en 2024, après -10 % en 2023. L'activité des travaux publics a toutefois atténué le repli de certains matériaux, notamment les granulats, même si leur demande a diminué de près de -4 %, tandis que les livraisons de BPE se contractaient de -11 %.

En 2024, la dynamique des travaux TP en génie civil et infrastructures urbaines a cependant permis de soutenir la demande en BPE tandis que l'atonie des travaux routiers a pesé sur l'activité des granulats. Par ailleurs, le développement d'une approche circulaire par la filière, qui tend à privilégier le réemploi des matériaux issus de la déconstruction, explique aussi une tendance structurelle à la baisse des volumes d'extraction de granulats.





# Construire demain : les engagements forts de 2024

## **Un an après le lancement de la REP PMCB : un engagement fort de la profession**

Un an après le démarrage du dispositif Responsabilité élargie du producteur pour les matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB), près de 90 % des entreprises du secteur du bâtiment ont adhéré à un éco-organisme agréé, confirmant ainsi leur engagement en faveur du recyclage et de la valorisation des ressources minérales. Plus de 6 000 entreprises, en métropole comme dans les DROM, se sont inscrites auprès d'Écominéro ou Valobat, les deux éco-organismes en charge des déchets inertes. En 2023, près de 2,5 millions de tonnes de déchets ont été traitées. La filière s'est fixé un objectif ambitieux : valoriser ou recycler 90 % de ces déchets d'ici 2028, sur un gisement estimé à 30 millions de tonnes. La fédération poursuit ses actions pour promouvoir ce dispositif, désormais pleinement intégré par la profession.

## **Fiscalité du GNR : une demande de traitement équitable pour la filière extractive**

Alors que le Gouvernement a confirmé le maintien du gasoil non routier (GNR) pour le secteur agricole, l'UNPG alerte sur le traitement inéquitable réservé à d'autres secteurs également confrontés à des défis similaires. Utilisé pour les engins de production dans les carrières, le GNR demeure essentiel en l'absence de solutions alternatives fiables. Si les entreprises du secteur s'engagent dans la réduction de leur empreinte carbone, elles réclament la pérennisation de cette fiscalité spécifique tant que des alternatives énergétiques viables ne sont pas disponibles. Dans un contexte de forte inflation, la suppression du GNR mettrait en péril l'équilibre économique d'une filière pourtant stratégique pour l'aménagement durable des territoires.



## **Plan de Sobriété Hydrique : une mobilisation collective pour une gestion responsable**

L'eau est un élément indispensable à la production de granulats, notamment pour le lavage, l'abattage des poussières, l'entretien des équipements et l'arrosage des végétaux. En 2020, la filière a consommé entre 53 et 70 millions de m<sup>3</sup> d'eau, soit 2,6 % des prélèvements industriels et seulement 0,2 % des prélèvements totaux, contre près de 300 millions dans les années 1990. Engagée dans l'objectif national de réduction de 10 % des prélèvements d'ici 2030, l'UNPG déploie plusieurs leviers : recyclage des eaux de procédé, diffusion de bonnes pratiques, production d'outils et de guides pratiques, et formation. Elle agit aussi sur le terrain institutionnel, en participant aux instances de gouvernance de l'eau, en partageant ses retours d'expérience en période de sécheresse, ou encore en mettant en place un portail de collecte d'indicateurs. En parallèle, des solutions innovantes sont expérimentées : réduction de l'usage du lavage, promotion de matériaux moins consommateurs d'eau, et partage des ressources hydriques. En 2023, deux carrières des Hauts-de-France ont par exemple mis à disposition leurs eaux d'exhaure pour alimenter des réseaux collectifs. Le SNBPE a également actualisé son propre Plan de Sobriété Hydrique, fondé sur une enquête nationale, révélant notamment une baisse de 6 % des prélèvements entre 2022 et 2023.

## **CSRD : accompagner les entreprises vers une mise en conformité réussie**

Dans la continuité des actions engagées en 2023, la fédération et UNICEM entreprises engagées (UEE) ont lancé en 2024 une nouvelle phase d'accompagnement à la mise en œuvre de la directive CSRD. Une analyse de double matérialité sectorielle a été conduite avec le cabinet Forvis Mazars, en parallèle d'ateliers de sensibilisation organisés à l'automne 2024. Ces travaux visent à décrypter les exigences de la CSRD, offrir aux entreprises des bases sectorielles réutilisables dans leurs rapports de durabilité et les aider, qu'elles soient assujetties ou non, à anticiper les impacts sur leur chaîne de valeur.

Le guide sectoriel, intégrant les résultats de l'analyse, sera publié d'ici la fin du premier semestre 2025. D'autres actions de sensibilisation ont ponctué l'année : un webinaire avec le ministère de l'Économie et le MEDEF au premier semestre, puis une matinale en octobre en présence de l'Autorité des normes comptables et de l'AFNOR.

## **REP PMCB : une mobilisation intersectorielle qui porte ses fruits**

Fin 2024, la fédération a rejoint un groupe de travail initié par la Fédération française du bâtiment (FFB), réunissant désormais 15 fédérations impliquées dans la REP PMCB (metteurs en marché, distributeurs, gestionnaires de déchets). Ce groupe vise à dresser un premier bilan du dispositif et à porter des propositions communes. En mars 2025, il a adressé un courrier à la Ministre de la Transition écologique, demandant une pause dans les évolutions réglementaires à venir, ainsi qu'une concertation élargie avec les acteurs de la filière. Cette démarche a été entendue, comme en témoigne l'annonce gouvernementale du 20 mars portant sur une refondation de la REP PMCB et la mise en place d'un moratoire sur certaines dispositions prévues à compter de 2025.

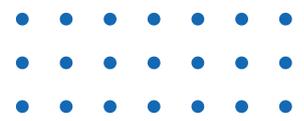
A man wearing a green hard hat and a high-visibility yellow and grey safety vest is looking off to the side. He is wearing safety glasses. The background shows a blurred landscape with greenery and a bright sky, suggesting an outdoor work environment.

# L'UNICEM en action



## Approvisionner les territoires de façon responsable

Dans un contexte de transition écologique, de relocalisation industrielle et de forte demande en matériaux pour la construction et l'aménagement, garantir un approvisionnement responsable des territoires devient un enjeu stratégique. L'UNICEM et ses composantes professionnelles, au premier rang desquelles l'UNPG, œuvrent au quotidien pour que l'extraction de matériaux minéraux s'inscrive dans une logique de durabilité, de proximité et de transparence. Qu'il s'agisse de planification, de mobilisation des ressources locales ou de logistique décarbonée, l'engagement des professionnels se traduit sur le terrain à travers de nombreuses initiatives portées en 2024.



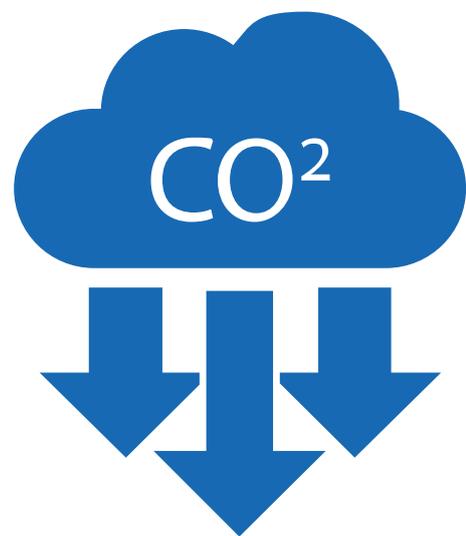
## Les Schémas Régionaux des Carrières : concilier besoins et préservation

L'UNPG joue un rôle central dans l'élaboration et le suivi des Schémas Régionaux des Carrières (SRC), qui encadrent l'exploitation des carrières à l'échelle territoriale. Elle représente les producteurs de granulats auprès des pouvoirs publics afin de garantir une planification équilibrée entre les besoins en matériaux de construction et les exigences environnementales et sociétales.

En 2024, l'UNPG a activement contribué aux diagnostics régionaux en évaluant la demande en granulats, les ressources disponibles et les flux logistiques. Elle participe aux concertations pilotées par les préfets de région et veille à la bonne application des schémas adoptés, en intervenant également lors de leurs révisions. Plusieurs SRC sont encore en cours d'élaboration, illustrant un processus dynamique et adapté aux réalités locales.

## Accélérer la transition vers une logistique décarbonée

En Centre-Val de Loire, l'UNICEM a initié une dynamique collective en participant à la création du Club des Chargeurs régional, rassemblant les acteurs du transport de matériaux pondéreux. Soutenue par l'État et l'AUTF, cette initiative vise à développer les solutions multimodales, accélérer la transition vers une logistique décarbonée et faire émerger un interlocuteur régional de référence. En promouvant l'entretien des infrastructures et la coopération entre les filières industrielles et agricoles, cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de réduction des émissions du secteur transport, tout en sécurisant l'approvisionnement des chantiers.

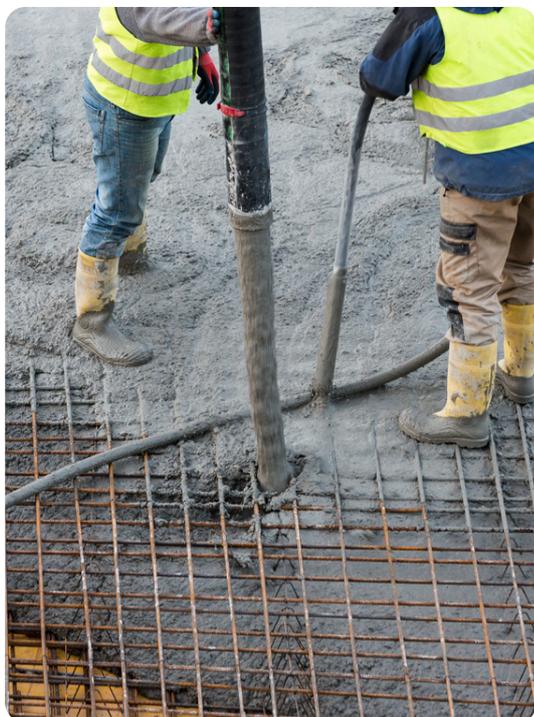




## Granulats marins : une ressource durable au service des littoraux

L'exploitation des granulats marins constitue une réponse pertinente et durable aux besoins en matériaux des territoires côtiers. Loin des idées reçues, cette activité ne génère aucun déchet : la totalité des volumes extraits est valorisée à terre. Ce modèle d'économie circulaire repose sur le principe du bon matériau, au bon endroit, pour le bon usage. Avec une zone de chalandise restreinte (30 à 50 km en camion, davantage par voie fluviale ou maritime), cette ressource contribue à limiter les émissions liées au transport. En 2024, l'UNPG a intensifié son plaidoyer pour la reconnaissance stratégique des granulats marins dans les politiques d'aménagement maritime. Elle s'est aussi mobilisée sur le règlement maritime MRV/ETS de l'UE afin d'obtenir une intégration progressive des dragues extractrices, tenant compte des réalités techniques du secteur.

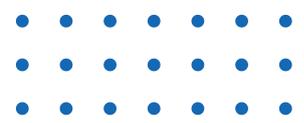
Par ailleurs, elle participe à l'élaboration d'un guide méthodologique sur l'intégration du trait de côte dans les études d'impact, coordonné par le ministère de la Transition écologique. Attendu pour 2025, ce document constituera une référence inédite en Europe et sera traduit pour une diffusion internationale.



## Réhabiliter le béton : un matériau innovant, durable et essentiel

Face aux enjeux de la transition écologique, le BPE reste souvent méconnu malgré ses nombreux atouts. Matériau performant et innovant, le BPE s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et contribue activement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Sa polyvalence en fait un allié incontournable pour les constructions durables.

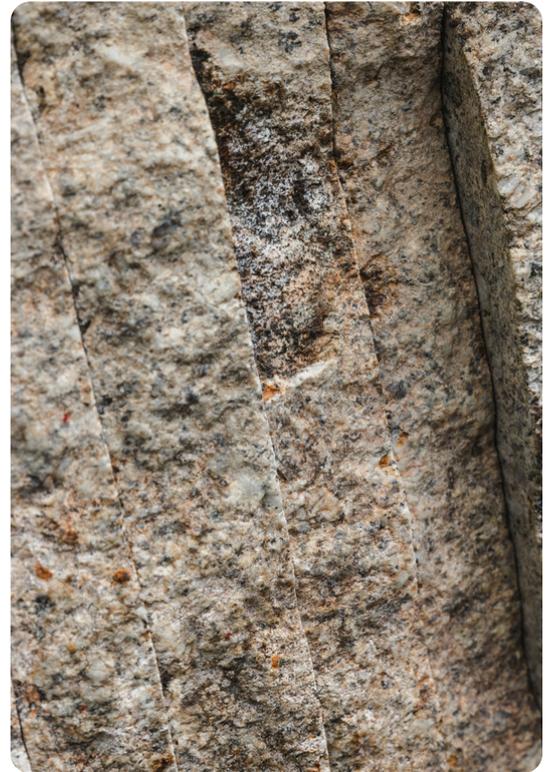
Afin de lutter contre les idées reçues, le SNBPE a conçu un livret pédagogique à destination de ses adhérents. Ce support met en lumière les qualités du BPE et rappelle son rôle historique et actuel dans l'aménagement des territoires.



## Pierres naturelles : reconnaissance de trois nouvelles Indications Géographiques

En 2024, trois pierres naturelles de Nouvelle-Aquitaine ont obtenu une reconnaissance officielle en Indication Géographique Industrielle et Artisanale (IGIA) : la Pierre de Vianne (47), la Pierre de Paussac (24) et la Pierre de Mareuil (24). Cette homologation par l'INPI valorise le savoir-faire des entreprises locales et renforce l'identité géologique et culturelle des territoires.

Soutenue par les élus et la Région, cette dynamique contribue à renforcer la compétitivité des entreprises tout en favorisant un ancrage territorial fort et durable.



## Roches ornementales et de construction : la rentabilité du local démontrée

En novembre, une journée d'échanges organisée par l'Association IG Granit de Bretagne a mis en avant les avantages économiques, sociaux et environnementaux du granit breton face aux produits importés. Une étude menée par la Cellule Économique de Bretagne révèle que le granit local est 19 à 20 % plus rentable que celui d'Espagne ou du Portugal, et 27 % plus que le granit chinois.

Au-delà de sa compétitivité, la filière française se distingue par un fort ancrage territorial : 72 € sur 100 investis servent à financer le système social national. L'empreinte carbone du granit local est aussi nettement inférieure, jusqu'à six fois moins que celle du granit chinois. Ce rendez-vous, soutenu par la Région Bretagne, Dinan Agglomération, le SNROC et l'UNICEM, a réuni une cinquantaine d'acteurs engagés pour la promotion d'un matériau local, durable et porteur de souveraineté économique.

**L'UNICEM et ses composantes ont réaffirmé leur engagement à approvisionner les territoires de manière responsable, en valorisant les ressources locales, en optimisant la logistique, et en participant activement aux démarches de planification. Ces actions concrètes témoignent d'une volonté partagée de conjuguer performance industrielle, respect des territoires et transition environnementale. Plus que jamais, la filière des matériaux minéraux démontre qu'elle est un maillon essentiel d'une économie durable et souveraine.**



# Soutenir la construction durable

Face à l'urgence climatique, à l'évolution des attentes sociétales et à la transformation des normes, la filière des matériaux minéraux doit accélérer sa transition vers une construction plus durable. En 2024, l'UNICEM et ses syndicats professionnels se sont pleinement mobilisés pour accompagner cette mutation : adaptation à la Règlementation environnementale 2020 (RE2020) et anticipation de la RE2028, promotion de l'économie circulaire, réduction de l'empreinte carbone, soutien à l'innovation et à l'optimisation des ressources. Cette dynamique volontariste illustre la capacité du secteur à se réinventer et à démontrer que les matériaux minéraux, et notamment le béton prêt à l'emploi, ont toute leur place dans un modèle de construction plus sobre, plus local et plus vertueux.



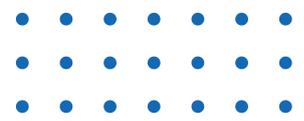
## Anticiper les seuils 2028 de la RE2020 : Le béton prêt à l'emploi au rendez-vous

La RE2020 fixe des objectifs progressifs pour réduire l'empreinte carbone des constructions neuves. Afin d'évaluer les marges d'adaptation du BPE, le SNBPE a mené une étude approfondie sur l'optimisation des volumes de béton. Les résultats sont encourageants : les formulations actuelles permettent déjà de respecter les seuils de 2025, et ceux de 2028 pourraient être atteints si tous les contributeurs de la chaîne (producteurs de liants, transporteurs, armaturiers, etc.) collaborent pour optimiser les projets. Pour sensibiliser les acteurs du bâtiment, des réunions ont été organisées à Rennes, Nice, Tours et Dijon. Devant leur succès, de nouvelles rencontres sont prévues en 2025. Les pouvoirs publics ont également été sollicités afin d'ancrer le dialogue autour des enjeux réglementaires.



## Le béton, un allié dans la lutte contre les îlots de chaleur et l'artificialisation

En 2024, le SNBPE a renforcé sa contribution au Projet National ISSU, consacré à la recherche de solutions concrètes contre la surchauffe urbaine. Grâce à ses propriétés thermiques, sa capacité à intégrer des solutions drainantes et son rôle dans la densification urbaine, le béton constitue un levier pertinent dans la transition écologique des villes. Cette démarche, portée par les équipes permanentes du SNBPE, s'inscrit dans une mission pédagogique plus large : mieux faire connaître les bénéfices environnementaux d'un matériau encore trop souvent perçu de manière négative.



## Des actions concrètes pour structurer l'économie circulaire

Sur l'ensemble du territoire, l'UNICEM accompagne les initiatives locales visant à développer les filières de réemploi et de recyclage. En Auvergne-Rhône-Alpes, la visite du chantier de l'hôpital Sainte-Marie à Privas a mis en lumière le réemploi in situ de matériaux déconstruits. En Bretagne, une commission dédiée, animée avec la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), œuvre à la structuration des filières de granulats recyclés. En Occitanie, le label Granulats de l'économie circulaire d'Occitanie (GECO) gagne en visibilité auprès des collectivités, soutenu par des actions de sensibilisation.

Pour renforcer la valorisation des résidus de production, le SNBPE a organisé en juillet un webinar réunissant une centaine de participants. L'événement a permis de clarifier les enjeux juridiques de la REP PMCB, avec les interventions de juristes, d'éco-organismes et du président du SNBPE.

## Réduire l'empreinte carbone du béton : des solutions concrètes et partagées

Le SNBPE et CIMBETON, centre d'information sur le ciment et ses applications béton, poursuivent leur mobilisation pour promouvoir les solutions à empreinte carbone réduite dans la filière béton. En Centre-Val de Loire, une dynamique partenariale s'est intensifiée avec Envirobat Centre, marquée en 2024 par deux avancées majeures : l'élection du SNBPE à la vice-présidence de l'association et l'organisation d'une rencontre technique réunissant plus de 20 maîtres d'ouvrage. Autre avancée significative : la version 4.0 de l'outil BETie, agréée par les pouvoirs publics pour la RE2020 en août 2024. Cet outil permet de générer des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) personnalisées pour les bétons, favorisant la transparence et l'utilisation de données environnementales précises, au détriment de valeurs par défaut souvent pénalisantes.



## Un livre blanc pour repositionner le béton au cœur de la transition écologique

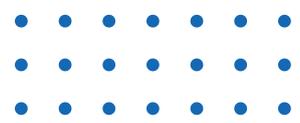
En 2024, l'UNICEM, la FFB Grand Est et le pôle de compétitivité Build & Connect ont co-publié un livre blanc dédié au rôle du béton dans la construction durable. Destiné aux maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études, ce document met en avant les performances environnementales du matériau, les innovations en cours, les leviers de coopération et des retours d'expérience concrets. Au-delà de l'information technique, l'objectif est aussi de déconstruire les idées reçues et de repositionner le béton comme un acteur clé de la transition écologique.



**L'UNICEM et ses syndicats professionnels ont affirmé leur rôle de pédagogue, de facilitateur et d'acteur engagé pour une construction durable et sobre en ressources. Face aux nouveaux défis réglementaires, climatiques et économiques, la filière démontre qu'elle est capable de s'adapter, d'innover et de se structurer pour répondre aux attentes de la société. À travers des actions concrètes, des outils opérationnels et des partenariats solides, l'UNICEM contribue à faire émerger un modèle constructif compatible avec les exigences environnementales, sans renoncer à la sécurité, à la performance ni à la compétitivité.**

# Accompagner la transition environnementale et sociétale du secteur

Dans un monde en profonde mutation, les entreprises de la filière carrières et matériaux de construction sont confrontées à des enjeux environnementaux et sociétaux croissants. Réduction de l'empreinte carbone, préservation de la biodiversité, nouvelles attentes des parties prenantes, renforcement des exigences réglementaires : la responsabilité sociétale est devenue une composante essentielle de leur stratégie. Créée sous l'égide de l'UNICEM, l'association UNICEM entreprises engagées (UEE) incarne cette dynamique d'amélioration continue. En 2024, elle a intensifié ses actions de sensibilisation, de formation, de dialogue avec les parties prenantes et de valorisation des bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire.



## Renforcer les compétences et la culture RSE du secteur

Tout au long de l'année, UEE a proposé à ses adhérents un cycle structuré de webinaires thématiques, abordant des sujets majeurs tels que les achats responsables (en lien avec les ESAT et EA via le réseau GESAT), le reporting de durabilité, la réglementation sur les espèces exotiques envahissantes, la stratégie nationale pour la biodiversité ou encore les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

Une matinale dédiée à la directive CSRD a réuni les institutions référentes (AFNOR, ministère de l'Économie, Autorité des normes comptables) pour aider les entreprises à s'approprier cette nouvelle exigence de transparence extra-financière. En parallèle, l'offre de formation a été élargie avec de nouveaux modules sur la gestion de l'eau en période de sécheresse, la biodiversité sur les sites industriels et la communication responsable.

## Un temps fort : l'Assemblée générale d'UEE

En septembre, l'Assemblée générale d'UEE a rassemblé un large éventail d'acteurs du secteur autour des enjeux de transition écologique et sociétale. Deux séquences thématiques ont rythmé cette journée : la première, consacrée aux leviers d'action en matière de climat, d'économie circulaire, de préservation de l'eau et de biodiversité ; la seconde, dédiée au rôle de la RSE face aux attentes sociétales et à l'évolution du cadre réglementaire.

Des intervenants de renom – Bettina Laville (Plateforme RSE), Patricia Savin (ORÉE), Jean-Marc Boursier (INEC), Bernard Chevassus-au-Louis (Humanité et Biodiversité) et Philippe Mazenc (DGALN) – ont enrichi les débats. Cette journée a confirmé la volonté collective de faire du label RSE un levier de structuration, de reconnaissance et de transformation du secteur.

## Valoriser le label RSE et sensibiliser autrement

Le label RSE, porté par UEE, continue de s'affirmer comme un outil stratégique de progression et de différenciation pour les entreprises de la filière. En avril, UEE en Bourgogne-Franche-Comté a présenté cette démarche lors du Club HSE CESI à Dijon, favorisant les échanges entre professionnels du QSE et étudiants.

Dans une approche innovante, le serious game « Pierre par pierre, en jeu, stratégie et défis », développé dans le cadre d'une thèse et testé par le club RSE de l'UNICEM en région PACA, permet d'aborder de manière ludique les enjeux de la RSE. Il sera prochainement mis à disposition de l'ensemble des adhérents.



## Chantiers nature : des actions concrètes pour la biodiversité

Sur le terrain, les chantiers nature organisés par UEE témoignent de l'implication réelle du secteur en faveur de la biodiversité.

En Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, une journée d'action à Bugnières a mobilisé plus de 35 participants pour restaurer une pelouse sèche et une mare, en partenariat avec le Parc national de Forêts et l'Association Pierre de Bourgogne.

En Pays de la Loire, une opération d'arrachage de jussie, une plante exotique envahissante, a été menée à la carrière de la Coche avec le Conservatoire d'espaces naturels et le Syndicat Grand Lieu Estuaire. Les participants ont été formés aux techniques d'intervention et à l'identification des espèces invasives.

## Partager les bonnes pratiques à travers les territoires

En Hauts-de-France, UEE a lancé sa première Journée découverte des bonnes pratiques à la carrière Chouvet. Cette visite a permis à une vingtaine de parties prenantes d'observer sur le terrain des actions concrètes en matière de gestion écologique, telles que la préservation d'espèces protégées comme le Potamot coloré, en collaboration avec le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) de l'Oise. Ce type d'initiative illustre la force des partenariats entre entreprises, experts et associations de protection de la nature.

## Les carrières, moteurs de transition énergétique

En partenariat avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER), l'UNPG a publié une brochure mettant en lumière le rôle croissant des carrières dans la production d'énergie renouvelable. En valorisant seulement 5 % de leur surface, ces sites pourraient couvrir jusqu'à 4 % des besoins électriques des foyers français.

Ce panorama, centré sur le développement du solaire photovoltaïque, marque le début d'une série de publications sur les contributions des carrières à la durabilité : gestion de l'eau, biodiversité, valorisation des matériaux... Il démontre comment les sites extractifs peuvent devenir des acteurs à part entière de la transition énergétique, tout en renforçant l'autonomie des territoires.

**En 2024, l'association UNICEM entreprises engagées a consolidé son rôle de catalyseur de la transformation durable du secteur. Par son action au service des adhérents, elle renforce les compétences, stimule la coopération, valorise les engagements RSE et ancre les pratiques environnementales responsables dans les territoires. Cette dynamique collective démontre que la performance économique peut aller de pair avec la responsabilité environnementale et sociétale. Plus que jamais, la filière des matériaux de construction affirme qu'elle a un rôle moteur à jouer dans la construction d'un avenir durable.**





# Maîtriser les impacts environnementaux

Répondre aux défis environnementaux ne se limite pas à respecter les normes : cela exige d'anticiper, de mesurer et d'agir. En 2024, l'UNICEM et ses composantes ont poursuivi leur engagement en faveur d'une gestion rigoureuse des ressources naturelles, d'une meilleure maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et d'une intégration accrue de la biodiversité dans les pratiques de terrain. Eau, sols, climat, biodiversité : chaque enjeu est abordé dans une logique de responsabilité, d'innovation et de coopération avec les parties prenantes.



## Agir pour une gestion durable de l'eau

L'eau est une ressource vitale pour le fonctionnement des sites industriels, dont la gestion devient un enjeu stratégique dans un contexte de changement climatique. En 2024, la filière a multiplié les initiatives pour optimiser ses consommations, renforcer le dialogue avec les autorités et accompagner ses adhérents dans l'appropriation des règles en vigueur.



- **Dans le bassin Seine-Normandie, une étude menée par ENCEM, bureau d'études d'ingénierie et de conseil en environnement, à la demande de l'UNICEM, a confirmé les impacts limités des carrières sur les zones humides. Ses conclusions contribueront à l'élaboration du futur SDAGE 2028-2033.**
- **Le SNBPE a mis à jour son Plan de Sobriété Hydrique sur la base d'une enquête nationale. Une baisse de 6 % des prélèvements dans le milieu naturel entre 2022 et 2023 témoigne de l'engagement du secteur pour cette ressource précieuse.**
- **En région, des matinales de sensibilisation (Bourgogne-Franche-Comté), une boîte à outils actualisée (UNPG) et un MOOC sur la rubrique ICPE 2518 ont renforcé l'information et la montée en compétence des entreprises.**
- **En Pays de la Loire, la création d'une commission « eau » favorise le partage d'expérience local.**
- **En Bretagne, une étude collective sur la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est en cours sur neuf sites pilotes, avec l'objectif de produire un guide pratique d'ici 2025.**
- **Enfin, en Occitanie, l'UNICEM a valorisé la contribution des carrières à la gestion du risque inondation, notamment via une visite de terrain à Bellegarde (30), démontrant la fonction de bassin écrêteur des sites.**

## Sols : encadrer et sécuriser la gestion des terres excavées

La gestion des terres excavées soulève des enjeux croissants de traçabilité, de sécurité et de valorisation. Pour y répondre, un groupe de travail coordonné par le BRGM, réunissant la DREAL, l'INERIS, la FNTP, le CEREMA et l'UNICEM, a élaboré une méthodologie de caractérisation de la dangerosité des terres.

Objectif : clarifier les obligations réglementaires, sécuriser les pratiques de la filière et éviter les surinterprétations, dans le cadre de la stratégie nationale sur les sites et sols pollués (SNSSP).



## Protéger et valoriser la biodiversité

L'année 2024 a été marquée par une intensification des actions concrètes en faveur de la biodiversité sur les sites industriels.

- L'UNPG a contribué à la publication du fascicule AFNOR FD X32-002, désormais outil de référence pour mesurer et suivre les impacts des activités économiques sur la biodiversité.
- En Nouvelle-Aquitaine, le programme « Oiseaux des carrières », qui implique déjà 60 sites, a été prolongé jusqu'en 2025 avec l'ambition d'en faire un dispositif exemplaire à l'échelle régionale.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, un partenariat structurant a été signé avec la Fédération région AURA nature environnement, venant enrichir les coopérations déjà établies avec la Ligue pour la protection des oiseaux et le Conservatoire d'espaces naturels.

**L'objectif : renforcer une approche concertée entre acteurs industriels et associations environnementales.**

## Climat et décarbonation : des outils pour agir

**Face à l'urgence climatique, la filière met à disposition des entreprises des leviers concrets pour réduire leur empreinte carbone.**

- Le guide de gestion de l'énergie a été actualisé, avec des fiches pratiques organisées autour de six axes : production, bâtiments, transport, énergies renouvelables, etc.
- En Normandie, la journée annuelle de l'UNICEM a été entièrement consacrée à la décarbonation, réunissant experts, entreprises et institutions.
- Le SNBPE a joué un rôle clé dans les travaux de normalisation (AFNOR P18B) sur l'écoconception des structures en béton, avec la publication prochaine de trois fascicules techniques.
- En Grand Est, l'événement « Au fil de l'eau, les gravières en action(s) » a mis en lumière les bénéfices écologiques des gravières face au changement climatique.
- La plateforme CAR-E-CO<sub>2</sub>, désormais accessible en ligne, permet aux exploitants d'évaluer leurs émissions de gaz à effet de serre selon les méthodes de l'ADEME.
- Enfin, l'outil BETie V4, agréé pour la RE2020, permet de générer des FDES spécifiques pour les bétons, renforçant la transparence des données environnementales utilisées dans les projets de construction.

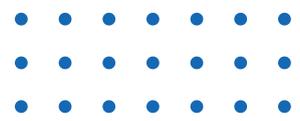


**L'UNICEM et ses syndicats ont démontré que la gestion des impacts environnementaux ne relève pas d'une simple obligation réglementaire, mais d'une ambition stratégique. Environnement, climat, biodiversité, eau, sols : sur chacun de ces fronts, des outils ont été développés, des études engagées, des formations déployées et des partenariats noués. Cette mobilisation collective témoigne d'un secteur en transition, prêt à relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle tout en assurant sa mission essentielle : fournir les matériaux nécessaires à la construction durable des territoires.**



## Santé et sécurité : ancrer une culture de la prévention

La santé et la sécurité au travail sont des priorités constantes pour les entreprises de la filière carrières et matériaux de construction. Dans un environnement industriel exigeant, prévenir les risques professionnels est une responsabilité partagée qui mobilise chaque jour les employeurs, les salariés, les partenaires institutionnels et les syndicats professionnels. En 2024, l'UNICEM et ses composantes ont renforcé leurs actions pour développer une culture commune de la prévention, déployer des outils opérationnels adaptés, sensibiliser l'ensemble des publics concernés et encourager l'amélioration continue des pratiques.



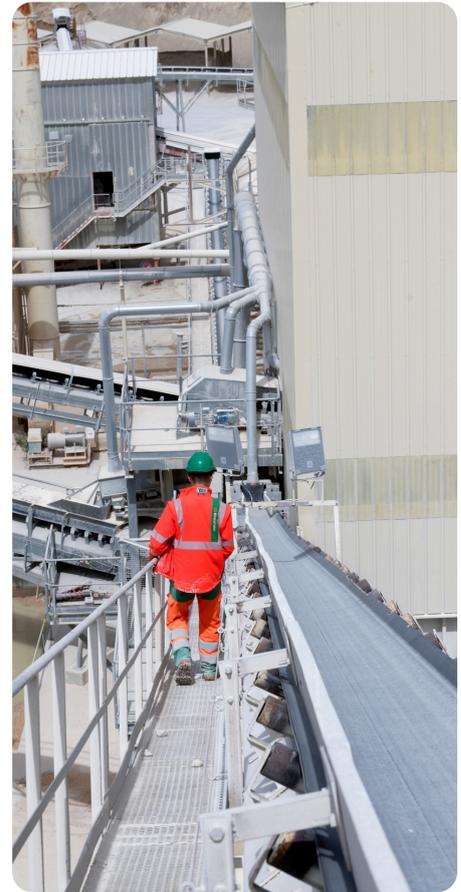
## Former, prévenir, agir : des outils pour tous les niveaux

La montée en compétence des acteurs du secteur en matière de prévention passe par des dispositifs variés, adaptés à tous les niveaux d'intervention.

Le passeport sécurité UNPG, trois ans après son lancement, comptabilise 35 000 passeports valides. En 2024, les salariés concernés ont été invités à suivre une session de renouvellement, garantissant ainsi la continuité de la sensibilisation.

Un dispositif équivalent est proposé par le SNBPE, visant à assurer que tous les intervenants, internes ou externes, disposent des connaissances essentielles en matière de sécurité lors de la production ou du transport de BPE. Valable trois ans, ce passeport s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

La boîte à outils santé-sécurité a été entièrement repensée : la plateforme [plateforme-unpg.fr](https://plateforme-unpg.fr) centralise désormais guides, supports de sensibilisation, notices e-learning et vidéos à destination des adhérents.



## Partager une culture de la sécurité

L'ancrage d'une culture de la sécurité passe par une meilleure circulation de l'information et une appropriation collective des outils.

Une fiche alerte sécurité, commune au SNBPE et au SNPB, a été mise en place pour structurer la remontée d'informations en cas d'incident. Elle alimente les réflexions collectives et facilite l'élaboration de recommandations adaptées.

En Bretagne, 70 participants ont été formés à la méthode DISC, une approche comportementale permettant d'améliorer la communication et les réflexes en matière de sécurité.

En Pays de la Loire, une commission santé-sécurité élargie travaille à l'harmonisation des pratiques pour les interventions des entreprises extérieures, renforçant la cohérence des démarches sur le terrain.



## Prévention des chutes et sécurisation des chantiers

La prévention des chutes de hauteur reste un enjeu central pour les professionnels du secteur. Une fiche de bonnes pratiques dédiée a été élaborée par les collèges Île-de-France et Hauts-de-France du SNBPE et SNPB, sous l'égide de la commission sécurité transport.

En Grand Est, une matinale rassemblant plus de 30 professionnels a permis de croiser les regards avec l'INRS et la Carsat Nord-Est sur ce sujet sensible.

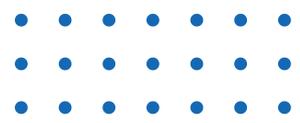
En région PACA, un groupe de travail ad hoc a produit un guide de visite préalable au pompage, désormais validé par la commission nationale sécurité-transport et diffusé à l'échelle nationale.



## Angles morts : une mobilisation collective

La cohabitation entre poids lourds et usagers des mobilités douces nécessite une vigilance accrue.

Des mises en situation immersives ont été proposées sur plusieurs étapes du Vélotour (Toulouse, Colmar, Dijon, Tours), permettant au grand public de mieux comprendre les zones d'ombre des camions malaxeurs ou pompes à béton. À Béziers, le SNBPE a organisé une journée ouverte au public, incluant des démonstrations et des échanges avec les professionnels. En Bourgogne-Franche-Comté, un atelier spécifique sur les angles morts a été animé dans le cadre du Vélotour de Dijon.



## Sécurité électrique et intrusions : de nouveaux risques à anticiper

L'évolution des risques sur les sites industriels appelle des réponses concertées et innovantes.

En Grand Est et en Nouvelle-Aquitaine, des déclinaisons régionales de la convention nationale de partenariat (RTE, Enedis, OPPBTP, SNPB) ont été signées pour prévenir les risques liés aux réseaux électriques.

En Île-de-France, face à la recrudescence des intrusions, l'UNICEM a engagé un dialogue avec la Préfecture de Police. Ce travail a donné lieu à des visites de site, des échanges techniques et des recommandations concrètes. Des actions complémentaires sont prévues en 2025.

## Des événements pour renforcer l'ancrage territorial de la prévention



Le déploiement d'actions locales permet de renforcer la prévention au plus près du terrain.

En Dordogne, l'UNICEM a organisé une journée régionale santé-sécurité axée sur la circulation sur site et le permis de travail, avec retours d'expérience, cartographies de flux et présentation d'un nouvel outil d'aide à la rédaction.

En Grand Est, plusieurs actions menées en 2024 ont permis de mobiliser entreprises, institutions et citoyens autour d'une culture partagée de la prévention.



## Convention Nationale d'Objectifs : un levier d'investissement pour les PME

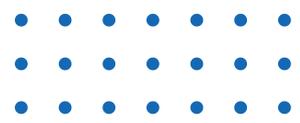
La Convention Nationale d'Objectifs, conclue entre la CNAM et l'UNICEM, a été renouvelée pour une durée de quatre ans. Elle permet aux entreprises de moins de 200 salariés de bénéficier de soutiens financiers pour améliorer les conditions de travail et la sécurité, à travers des contrats de prévention établis avec les caisses régionales d'assurance maladie.



**La prévention santé-sécurité a franchi une nouvelle étape dans la professionnalisation, la mutualisation et la diffusion des bonnes pratiques. L'ensemble des syndicats professionnels de l'UNICEM, avec leurs partenaires institutionnels et territoriaux, ont œuvré pour renforcer une culture commune de la sécurité, fondée sur l'anticipation, la formation, la responsabilisation et l'engagement collectif. Cette dynamique est essentielle pour garantir la protection des personnes, améliorer les conditions de travail, et affirmer la place de la filière comme un acteur responsable et vigilant sur ses impacts humains.**

# Investir dans les talents d'aujourd'hui et de demain

Dans un contexte de transitions industrielles, environnementales et sociétales, le développement des compétences, l'attractivité des métiers et l'amélioration du cadre social sont au cœur des priorités de la filière carrières et matériaux de construction. En 2024, l'UNICEM a poursuivi son engagement à travers des actions fortes : structuration de l'offre de formation, soutien à l'apprentissage, évolution du cadre conventionnel, animation territoriale et dialogue renforcé avec les acteurs de l'emploi et de l'enseignement. Ces initiatives témoignent d'une vision durable et inclusive de la gestion des ressources humaines dans la branche.



## Une offre de formation solide et accessible

### ☑ Des titres certifiants reconnus par l'État

En réponse aux besoins croissants en compétences managériales, l'UNICEM a obtenu, en partenariat avec IMT Mines d'Alès, l'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles du nouveau titre Manager d'exploitation de carrières. Le titre Technicien supérieur essais matériaux a quant à lui été renouvelé pour quatre ans, poursuivant sa mission de montée en compétence des techniciens de laboratoire.

### ☑ Accessibilité renforcée aux certifications

Afin de faciliter l'accès aux parcours de certification, la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle a engagé, avec le soutien de l'OPCO 2i, des travaux sur les passerelles entre certificats de qualification professionnelle (CQP) de branche et interbranches, tout en modernisant la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dès 2025, trois voies d'accès seront possibles : l'apprentissage, la formation continue et la VAE.

### ☑ Des jurys mobilisés, des certifications délivrées

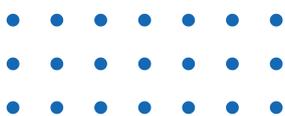
L'année 2024 a été marquée par la mobilisation de 16 nouveaux membres de jurys. Neuf sessions de CQP ont permis d'évaluer 64 salariés, dont 57 ont obtenu une validation complète, et 7 une validation partielle.

### ☑ UNICEM Campus : un réseau en plein essor

Fort de trois campus régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Occitanie), UNICEM Campus s'affirme comme un acteur incontournable de la formation initiale et continue. En 2024, 1 100 apprentis y ont été formés, contre 600 en 2020. Une antenne « hors les murs » a été lancée en Nouvelle-Aquitaine, et de nouvelles ouvertures sont prévues en 2025. L'obtention du label QUALIOPi garantit l'éligibilité aux financements publics.

### ☑ L'ouverture à l'international comme levier d'attractivité

La dimension internationale s'est renforcée en 2024 : deux apprentis UNICEM, en Auvergne-Rhône-Alpes, ont remporté les premiers prix au Challenge de la Pierre à Budapest, tandis qu'une mission terrain a été conduite au Québec avec des étudiants de BTS Géologie et Topographie. En 2025, plus de 50 apprentis partiront à l'étranger (Hongrie, Portugal, Angleterre, Canada) dans le cadre d'un programme de mobilité européenne.



## ☑ L'excellence des jeunes talents à l'honneur

Les sélections régionales des WorldSkills 2025, organisées dans les campus de Bretagne, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, ont permis à plusieurs apprentis de se distinguer. Trois d'entre eux représenteront leur région lors de la finale nationale à Marseille en 2025.

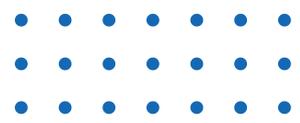
## Un cadre social modernisé pour accompagner la montée en compétence

### ➔ Vers une convention collective unifiée

Après plusieurs années de concertation, la fusion des trois conventions collectives (Ouvriers, ETAM, Cadres) a abouti en 2024 à un texte unique, étendu par arrêté du 17 novembre. Cette convention garantit une meilleure lisibilité des droits, une cohérence des pratiques ressources humaines et une simplification de la gestion des accords collectifs. Elle reflète la volonté de sécuriser et moderniser le cadre social de la filière.

### ➔ Des actions concrètes pour répondre aux besoins en recrutement

Face aux tensions sur certains métiers, l'UNICEM a intensifié ses actions de recrutement en partenariat avec France Travail. Deux événements collectifs organisés à Lyon ont permis à 25 demandeurs d'emploi de découvrir le métier d'agent technique de centrale. Par ailleurs, plusieurs job datings ont débouché sur des contrats de professionnalisation concrets.



# Promouvoir les métiers auprès des jeunes et du grand public

## → Une communication digitale et des actions terrain

Le compte Instagram « Des carrières et des matériaux », animé sous la marque « Avec l'Industrie », valorise les métiers du secteur auprès des jeunes. En parallèle, les stands UNICEM ont accueilli plus de 30 000 visiteurs sur une dizaine de salons majeurs à Nantes, Lyon, Dijon, Toulouse et Paris.

## → Interventions en milieu scolaire et outils pédagogiques

Le SNBPE multiplie les interventions dans les établissements scolaires, en collaboration avec enseignants et élèves. Une vidéo pédagogique sur le métier de chef de centrale, réalisée avec la Cité des métiers de Marseille, vient compléter les outils mis à disposition.



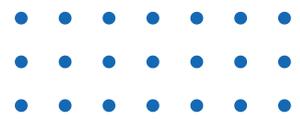
## → Présence régionale renforcée

Les délégations régionales mènent de nombreuses actions de terrain :

Grand Est : forums étudiants, Show Industrie, interventions à l'IUT d'Illkirch et à l'ESTP Troyes ;

Pays de la Loire : Salons Big Bang de l'Emploi, Semaine de l'Industrie, Fête de la Science ;

Occitanie : animations ludiques au salon SIANE Industries, participation au forum entreprises de Montpellier.



## ➔ Renforcer les liens avec les armées : le manifeste ProMilès

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'UNICEM a formalisé son engagement aux côtés des forces armées en signant le manifeste ProMilès. Objectifs :

- Encourager les coopérations locales avec les bases militaires,
- Faciliter le reclassement des militaires en reconversion,
- Favoriser l'emploi des conjoints,
- Tisser des passerelles durables entre le monde civil et la défense.

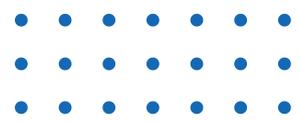


**L'année 2024 a été marquée par une forte dynamique au service des compétences, de l'attractivité et de la cohésion sociale. À travers UNICEM Campus, les CQP de branche, les partenariats emploi-formation et une convention collective renouvelée, l'UNICEM confirme son rôle de fédérateur et de catalyseur de la performance sociale dans la filière. Ce travail collectif, engagé et pragmatique, prépare activement l'avenir de la profession, en misant sur ses talents, sa jeunesse et sa capacité à se renouveler.**

A group of people, including a man in a white hard hat with a yellow light and a woman in a white hard hat and orange safety vest, are gathered at a quarry site. They are looking towards a large, layered rock formation in the background. The man is gesturing with his hands as if explaining something. The woman is adjusting her hard hat. Other people in similar safety gear are visible in the background.

## Valoriser la filière auprès des décideurs et du grand public

Faire connaître la réalité des métiers, des matériaux et des engagements des entreprises de la filière carrières et matériaux de construction est un enjeu clé pour l'acceptabilité sociale de nos activités, la reconnaissance de notre utilité dans les territoires et l'ancrage de notre rôle dans les politiques publiques d'aménagement, d'économie circulaire et de transition écologique. En 2024, l'UNICEM et ses syndicats ont mené de nombreuses actions pour nourrir le dialogue avec les élus, sensibiliser les citoyens et valoriser les savoir-faire de la profession auprès de l'ensemble des parties prenantes.



## Valoriser les savoir-faire lors des grands rendez-vous professionnels

Le congrès annuel de la Société de l'industrie minérale (SIM), organisé à Dijon en octobre, a une nouvelle fois rassemblé l'ensemble des acteurs de la filière extractive. Présente sur le salon, l'UNICEM y a valorisé son expertise dans un contexte de fréquentation en hausse : 6 900 participants (+8 %), 380 exposants et 4 023 visiteurs.

Le SNROC a renouvelé son partenariat avec le concours d'architecture et coorganisé le 3<sup>e</sup> colloque Construire en pierre aujourd'hui, qui a réuni plus de 200 professionnels. Il a également pris part au colloque La pierre : un choix sociétal, promouvant les atouts environnementaux de la pierre locale.

## Renforcer le dialogue institutionnel et la visibilité politique

Sur la base d'une étude VEIA, une cellule économique de Bretagne mettant en avant la compétitivité des pierres françaises, le SNROC a mené une campagne de communication ciblée auprès des décideurs. Cette action a généré d'importantes retombées médiatiques (France 2, TF1, Les Échos) et ouvert des discussions avec plusieurs cabinets ministériels.

Des visites d'élus sur le terrain – dans les graniteries des Vosges ou les carrières du Tarn et de Bretagne – ont permis d'illustrer concrètement les enjeux.

En Nouvelle-Aquitaine, une enquête menée auprès de 800 maires a révélé une meilleure acceptabilité des carrières dans les communes concernées, soulignant l'importance du dialogue et de la transparence.

## Promouvoir nos métiers grâce aux Journées Portes Ouvertes

Les Journées Portes Ouvertes organisées en 2024 ont rencontré un franc succès dans plusieurs régions :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 2 490 visiteurs, dont 730 scolaires ;
- Bourgogne-Franche-Comté : près de 1 400 visiteurs répartis sur trois sites ;
- Grand Est : plus de 1 500 visiteurs accueillis sur neuf sites.

Ces événements sont de véritables leviers de sensibilisation aux métiers, de cohésion interne et de dialogue avec les riverains.



## **Informier et sensibiliser les élus et décideurs locaux**

La participation de l'UNICEM à plusieurs salons des maires (Agen, région PACA, Corse) a permis d'ouvrir un dialogue constructif avec les collectivités territoriales. En Bretagne, plusieurs élus ont été accueillis pour une journée immersive sur des sites du Morbihan.

En mars, l'UNICEM a également pris part aux Assises de la Construction à Orléans, réunissant 350 institutionnels autour des enjeux de logement, de transition et d'économie locale.

En Pays de la Loire, une newsletter externe a été lancée à destination des élus et institutions pour renforcer la visibilité des activités de la filière à l'échelle régionale.

## **Mieux faire comprendre la filière au grand public et aux associations**

Le programme Connaître et comprendre les carrières (3C), mené en partenariat avec FNE et Bretagne Vivante, a permis à plus de 100 bénévoles associatifs de visiter des sites en Pays de la Loire. Des modules de formation, en ligne et sur site, viendront compléter ce dispositif en 2025.

Les premières visites organisées à Cast, Corseul et Louvigné-de-Bais ont favorisé un climat d'échange apaisé et constructif avec les associations environnementales.

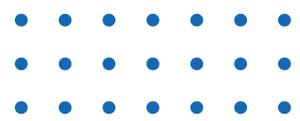
## **Dialoguer avec les acteurs du patrimoine et de l'archéologie**

En novembre, dans les Hauts-de-France, l'UNICEM a participé à deux journées d'échanges avec le service archéologique de la ville d'Arras. Ces rencontres ont permis d'identifier les leviers d'anticipation nécessaires pour concilier protection du patrimoine et activités industrielles. Un comité de pilotage sera mis en place en 2025 pour structurer cette coopération.

## **Soutenir l'image du béton et promouvoir ses usages**

Le SNBPE poursuit ses actions de prescription en Pays de la Loire, avec des rencontres engagées auprès de la FFB, de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) et de l'Union sociale pour l'habitat (USH).

À Marseille, deux entreprises ont ouvert leurs portes au grand public dans le cadre des Indus'3days, permettant de faire découvrir les procédés de fabrication du BPE et de renforcer la compréhension des métiers.



## Valoriser la certification dans les métiers du pompage

Soucieuse de professionnaliser les pratiques, la filière pompage a renforcé son engagement en matière de certification.

Depuis plusieurs années, le SNPB, en partenariat avec AFNOR, propose une certification de personnes destinée aux techniciens de pompage, prérequis à l'adhésion au syndicat.

Depuis 2023, une certification AFAQ entreprise a également été développée pour valoriser la qualité, la sécurité et la formation des entreprises du secteur.

Un webinar dédié, organisé par le SNPB avec la participation d'AFNOR, a permis d'en faire la promotion. Aujourd'hui, 36 sites sont certifiés, illustrant l'adhésion croissante à cette démarche volontaire.

**La filière a intensifié ses efforts pour mieux faire connaître ses métiers, ses engagements et ses enjeux. Qu'il s'agisse de mobiliser les élus, de sensibiliser les citoyens, de dialoguer avec les associations ou de faire rayonner les savoir-faire dans les salons et colloques, l'UNICEM et ses syndicats agissent avec constance et pédagogie. Cette stratégie de valorisation, au service d'une meilleure compréhension et acceptabilité de nos activités, continuera à se déployer en 2025, dans un esprit de transparence, de proximité et de responsabilité.**



UNICEM  
16 bis boulevard Jean Jaurès  
92110 Clichy

Tel : 01 44 01 47 01

[contact@unicem.fr](mailto:contact@unicem.fr)



Crédits photos : UNICEM, EIL Méditerranée, Heidelberg Materials, Canva.